

## ORDRE DU JOUR – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée
3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
4. Vérification du quorum
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 avril 2024
7. Lecture et présentation des états financiers de l'année 2024
8. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2025
9. Rapport annuel d'activités
10. Adoption du règlement #2025-07 concernant les conditions de pratique du camping rustique
11. Adoption du code d'éthique sur les sites d'affût
12. Mesures de rattrapage des droits forfaitaires de la ZEC
13. Plan d'aménagement forestier
14. Dossier des impacts des changements climatiques
15. Période de questions, commentaires et suggestions, varia
16. Élections
17. Tirage des prix de présences
18. Levée de l'assemblée

### 1. Ouverture de l'assemblée

M. Mario Lacasse, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux membres et souligne la présence de nos employé(e)s et des différents invités:

- Nos employé(e)s à l'accueil sont : Mme Valérie Taillon, Mme Chantale Cadieux et Mme Annie Haley et M. Mario Fortier, assistant à la protection de la faune.
- Mme Anaïs Gasse et Mme Geneviève Pomerleau, représentantes du Ministère.
- M. Frédéric Gilbert, agent de la faune.
- M. Jérôme Poulin, certificateur chez Raymond Chabot Grant Thornton.
- M. François Jacques, député de Mégantic et Président du caucus du gouvernement à l'Assemblée Nationale du Québec.
- M. Raymond Grégoire, conseiller politique de notre député, M. François Jacques.

### 2. Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée

#### Résolution AGA 2025 04 13.01

Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M. Jean-Marc Gagnon et résolu de nommer M. Mario Lacasse comme président de l'assemblée générale annuelle.

Adoptée à l'unanimité

#### Secrétaire d'assemblée

#### Résolution AGA 2024 04 13.02

Il est proposé par M. André-Rémy Blais, appuyé par M. Richard Boulanger et résolu de nommer Mme Brigitte Roy comme secrétaire de l'assemblée générale annuelle.

Adoptée à l'unanimité

### **Règles de fonctionnement :**

Le président précise certaines règles de fonctionnement afin d'assurer le bon déroulement des interventions des participants.

### **Nomination de deux (2) scrutateurs :**

M. Mario Lacasse désigne MM. Martin et Patrick Durand comme scrutateurs lors de l'assemblée générale annuelle.

### **3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation**

Le 10 mars 2025, l'avis de convocation a été envoyé par la poste aux 456 membres ce qui respecte les délais prévus d'au moins 30 jours avant l'AGA.

La secrétaire fait la lecture de l'avis de convocation pour cette assemblée tel que déposé à l'annexe 1 du procès-verbal.

### **4. Vérification du quorum**

Le président constate le quorum (82 membres) et déclare cette assemblée ouverte à 9:00 heures. Les feuilles de présence sont déposées à l'annexe 2 du procès-verbal.

### **5. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président fait la lecture de l'ordre du jour pour cette assemblée tel que déposé à l'annexe 3 du procès-verbal.

#### **Résolution AGA 2025 04 13.03**

Il est proposé par M. Jacques Turmel, appuyé par M. Réjean Laporte et résolu d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant le sujet suivant au point 9, entraînant un décalage de la numérotation pour les points prévus à l'ordre du jour:

- Gestion de la grande faune

Adoptée à l'unanimité

### **6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 avril 2024**

#### **Exemption de lire le procès-verbal :**

#### **Résolution AGA 2025 04 13.04**

Il est proposé par M. Gilles Charest, appuyé par M. Steve Edwards et résolu d'exempter la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 avril 2024 vu que ce dernier était disponible sur le site web de l'Association Louise-Gosford depuis mai 2024.

Adoptée à l'unanimité

#### **Adoption du procès-verbal :**

#### **Résolution AGA 2025 04 13.05**

Il est proposé par M. Gilles Beaulé, appuyé par M. Marcel Charest et résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 21 avril 2024 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

### **7. Lecture et présentation des états financiers 2024**

M. Jérôme Poulin, auditeur chez Raymond Chabot Grant Thornton, présente les résultats financiers de la dernière année et répond aux questions des membres.

#### **Résolution AGA 2025 04 13.06**

Il est proposé par M. Sylvain Gagnon, appuyé par M. Michel Langlois et résolu d'adopter le rapport financier pour l'exercice financier qui s'est terminé le 30 novembre 2024 tel que présenté. Ce rapport est conservé aux archives de l'Association Louise-Gosford.

Adoptée à l'unanimité

### **8. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2025**

#### **Résolution AGA 2025 04 13.07**

Il est proposé par M. Samuel Robitaille, appuyé par M. Claude Lacroix et résolu que la firme Raymond Chabot Grant Thornton soit mandatée pour vérifier les livres de l'Association Louise-Gosford pour l'année financière qui se terminera le 30 novembre 2025.

Adoptée à l'unanimité

## 9. Gestion de la grande faune

Mme Anaïs Gasse, représentante du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, a présenté les enjeux et orientations du plan de gestion de l'orignal sur le territoire de la Zec. Ce plan vise à atteindre des densités de population idéales, à maintenir l'intérêt pour la chasse, à optimiser ses retombées économiques et à favoriser un meilleur partage du territoire.

Parmi les mesures pour atteindre les objectifs du plan, l'utilisation du coffre à outils est fortement recommandée. Il permet :

- D'avoir un nombre de permis spéciaux émis par tirage au sort pour chaque Zec, individuellement;
- De modifier le nombre de coupons par orignal entre 2 et 4;
- De contingenter l'ensemble du territoire d'une Zec en secteurs pour la période armes à feu et/ou la période arc et arbalète.

### Utilisation du coffre à outils :

#### Résolution AGA 2025 04 13.08

Il est proposé par M. Mario Gauthier, appuyé par M. Patrick Turcotte et résolu que L'Association Louise-Gosford utilise le coffre à outils pour établir à trois le nombre de coupons de transport par orignal abattu sur le territoire de la ZEC Louise-Gosford pour les périodes de chasse à l'orignal de 2026 à 2028.

(Résultats du vote : 63 pour; 4 contre, 2 abstentions)

Adoptée à la majorité

- Les membres questionnent l'impact des érablières sur la gestion de l'orignal, le déboisement et l'augmentation du réseau routier.
- Mme Gasse mentionne qu'une version améliorée de l'expédition de chasse est à venir.
- Au cours de l'hiver, un inventaire aérien a été fait, car les Abénakis voulaient voir la densité d'originaux sur le territoire; le rapport est à venir.
- L'entente intervenue entre le gouvernement du Québec et les conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak concernant la pratique d'activités de chasse communautaire à l'orignal signée en 2021 n'a pas été renouvelée pour l'instant. Aucune récolte en 2024.
- **Étude sur le RTLB** : M. Mario Lacasse mentionne qu'au congrès des Zecs, il a été suggéré aux zecs qui le souhaitent de faire réaliser par des universitaires une étude sur le projet pilote concernant la réglementation de la taille légale des bois pour le cerf de Virginie (RTLB).

#### Résolution AGA 2025 04 13.09

Il est proposé par M. Gilles Charest, appuyé par Mme Suzie Carter et résolu d'autoriser L'Association Louise-Gosford à participer à l'étude proposée par Zecs Québec à la condition que l'application du RTLB n'entre pas en vigueur sur le territoire de la zec avant d'être autorisée par les membres réunis en assemblée générale en 2026.

(Résultats du vote : 63 pour; 1 contre, 5 abstentions)

Adoptée à la majorité

## 10. Rapport annuel d'activités

M. Mario Lacasse présente à l'aide d'un PowerPoint les différentes activités réalisées sur le territoire de la ZEC au cours du dernier exercice financier. Voici les principaux points :

Au cours de la dernière année, le changement climatique et ses impacts avec la tempête Beryl ont fait ressortir et démontré notre vulnérabilité à propos de différents aspects de notre organisme : capacité financière, notre réseau routier et ses infrastructures, nos outils technologiques, notre expérience-employé et nos relations avec nos partenaires.

Pour assumer notre mandat, nous devons élaborer et réaliser un plan structuré 2024-2026 qui va nous permettre de maintenir notre offre de service à tous les utilisateurs du territoire de la ZEC.

En 2024, les administrateurs ont participé à 6 réunions de la Table GIRT Estrie, à 3 rencontres de la Table Faune, au congrès de Zec Québec en plus des réunions régulières et communications constantes avec le MELCCFP et le MERN.

#### **Les réalisations en 2024 :**

- Investissement de 149 000\$ dans l'entretien du réseau routier;
- Gestion du dossier de la tempête Beryl;
- Participation à la démarche de consultation sur l'avenir de la forêt;
- Participation à la présentation de l'étude : Impact des érablières sur la grande faune (Université de Sherbrooke);
- Demande de soutien financier au programme d'aménagement durable des forêts (PADF);
- Dépôt d'un projet pour le programme aux véhicules hors route (VHR) Volet II;
- Dépôt d'un projet pour le programme AQHA;
- Dépôt d'un appel d'aire protégée d'utilisation durable;
- Amélioration des campings Morin, Dubois et Langlois;
- Pêche en herbe – initiation de 50 enfants.

#### **Les projets 2025 :**

- Changement des terminaux de Global Paiement pour Monark (économie potentielle : 6 000 \$);
- Acquisition d'un logiciel comptable Quickbooks (économie de frais de comptable);
- Analyse pour changer le portail Manisoft pour Endorphine (amélioration du service à la clientèle);
- Construction de deux nouveaux tronçons routiers en partenariat avec le MRNF;
- Construction de deux ponts en partenariat avec le MRNF;
- Amélioration du réseau routier des secteurs Louise et Gosford;
- Élaboration d'un plan d'action pour améliorer l'infrastructure du transport du réseau routier;
- Démarches pour une entente de délégation de gestion de l'aménagement forestier;
- Création d'une page Facebook.

#### **Reconnaissance du bénévolat :**

M. Lacasse a remercié MM. Jean-Luc Bilodeau, Paul-Christian Gagnon, Mario Gauthier, Michel Lessard pour le bénévolat accompli en juin 2024 pour l'entretien du réseau routier; M. René Lemieux pour la réparation d'une table à piquenique et M. Sylvain Gagnon, pour la réparation de la poignée de porte du poste d'accueil.

#### **Entente d'harmonisation :**

Les acériculteurs ont respecté les périodes de chasse en 2024 et se sont impliqués monétairement pour l'entretien du réseau routier.

Une entente d'harmonisation est présentement en négociation avec Sentiers frontaliers.

### **11. Adoption du règlement #2025-07 concernant les conditions de pratique du camping rustique**

#### **Résolution AGA 2025 04 13.10**

Il est proposé par M. Camil Pothier, appuyé par M. Réjean Daigneault et résolu d'approuver le règlement #2025-07 concernant les conditions de pratique du camping rustique dans la zone d'exploitation contrôlée Louise-Gosford.

(Résultats du vote : 69 pour; 0 contre, 0 abstention)

Adoptée à l'unanimité

## **12. Adoption du code d'éthique sur les sites d'affût**

### **Résolution AGA 2025 04 13.11**

Il est proposé par M. Claude Lacroix, appuyé par M. Samuel Robitaille et résolu d'approuver le code d'éthique sur les sites d'affût tel que reçu avec l'avis de convocation. La version adoptée par le conseil d'administration le 7 mars 2025 et par les membres lors de l'assemblée générale du 13 avril 2025 remplace la version adoptée par le conseil d'administration le 25 mars 2016 et par les membres lors de l'assemblée générale annuelle du 10 avril 2016.

(Résultats du vote : 70 pour; 0 contre, 0 abstention)

Adoptée à l'unanimité

## **13. Mesures de rattrapage des droits forfaitaires de la Zec**

Le président présente un tableau démontrant les tarifs appliqués dans les autres zecs et les différents constats suite à l'analyse des droits forfaitaires et des frais pour le camping. L'Association Louise-Gosford se situe au 11<sup>e</sup> rang/57 pour le forfait global. Au niveau de la tarification pour le camping, notre tarification est moindre que la moyenne des zecs comparées.

M. Lacasse souligne l'importance de démontrer à nos partenaires que notre Zec fait sa part pour s'autofinancer ce qui explique le rattrapage pour l'ensemble des forfaits. Nous nous sentirons plus à l'aise lors des rencontres avec les différents paliers de gouvernement.

## **14. Plan d'aménagement forestier**

M. Lacasse mentionne qu'il faut adapter l'aménagement forestier pour y inclure la notion de changements climatiques, repenser le réseau des chemins multiusages pour le rendre plus sécuritaire et assurer un meilleur partage des coûts de réfection et d'entretien entre les utilisateurs.

En 2025, il n'y a pas de coupe forestière de prévue au secteur Gosford mais seulement une coupe sélective au secteur Louise, chemin Lacasse.

La construction d'un nouveau tronçon routier d'environ 3 km de longueur est prévue dans le secteur du ruisseau Morin et un nouveau tronçon de 400 mètres dans le secteur du Clearwater.

## **15. Dossier des impacts des changements climatiques**

M. Lacasse a rappelé la définition d'une situation de force majeure : événement irrésistible et imprévisible. Après avoir investi 35 000 \$ pour réparer le réseau routier du 1<sup>er</sup> au 5 juillet 2024, les 10 et 11 juillet 2024 la tempête Béryl frappe lourdement le secteur Gosford avec plus de 100 millimètres de pluie en moins de 24 heures. M. Lacasse précise la chronologie de la gestion des dommages causés par cette tempête. Pour redonner l'accès au réseau routier, nous avons investi 149 000 \$ et bénéficié d'une aide financière de 75 000 \$ dans le cadre du programme PADF.

En conclusion, malgré notre obligation d'assurer l'accessibilité et la sécurité sur le territoire; comme organisme gestionnaire, notre obligation en est une de moyens et non de résultats; cependant, il est normal de répondre à la pression des utilisateurs.

## **16. Période de questions, commentaires et suggestions, varia**

Les membres ont posé leurs questions tout au long de la réunion; aucune question supplémentaire à ce point.

## **17. Élections**

**Choix du président d'élection :**

### **Résolution AGA 2025 04 13.12**

Il est proposé par M. Denis Laporte, appuyé par M. Gilles Côté et résolu de choisir M. Mario Lacasse comme président d'élection.

Adoptée à l'unanimité

### **Choix du secrétaire d'élection :**

#### **Résolution AGA 2025 04 13.13**

Il est proposé par M. Alain Meunier, appuyé par M. Michel Côté et résolu de choisir Mme Brigitte Roy comme secrétaire d'élection.

Adoptée à l'unanimité

### **Ouverture des élections :**

M. Mario Lacasse mentionne que nous avons cinq (5) postes d'administrateurs à combler pour un terme de 2 ans et un (1) poste pour un terme d'un an.

Les administrateurs sortants de charge en 2024 sont : Nathalie Boutin, Annick Claude, Pierre-Olivier Lemieux, Michel Lessard et Martin Perreault et un poste vacant pour un mandat d'un an.

Le président déclare la période de mises en candidature ouverte.

- 1) Nomination : M. Martin Perreault (accepte)  
Proposé par : M. Alexandre Beaulé  
Appuyé par : M. Claude Lacroix
- 2) Nomination : Mme Nathalie Boutin (accepte)  
Proposé par : M. Réjean Laporte  
Appuyé par : M. Patrick Laporte
- 3) Nomination : M. Michel Lessard (accepte un mandat d'un an)  
Proposé par : Mme Nathalie Boutin  
Appuyé par : M. Pierre Laporte
- 4) Nomination : M. Pierre-Olivier Lemieux (accepte)  
Proposé par : M. Serge Lessard  
Appuyé par : M. Gilles Beaulé
- 5) Nomination : Mme Annick Claude (accepte)  
Proposé par : M. Martin Perreault  
Appuyé par : M. Gilles Côté
- 6) Nomination : M. Sébastien Pothier (accepte)  
Proposé par : M. Anthony Ryan  
Appuyé par : M. Michel Lessard

### **Fermeture des mises en candidature :**

#### **Résolution AGA 2025 04 13.14**

Il est proposé par M. Sylvain Gagnon, appuyé par M. Denis Laporte et résolu de fermer la période de mises en candidature.

Adoptée à l'unanimité

Le nombre de candidats qui ont accepté est égal au nombre de postes à combler. Félicitations aux élus !

## **18. Tirage des prix de présence**

- **Tirage parmi les membres qui ont acheté le forfait global annuel 2025 :**  
Le 1er prix de 100\$ est remis à M. Alexandre Beaulé tandis que M. Steve Edwards et M. Jean-Guy Pépin gagnent 50\$ chacun.
- **Tirage du moitié/moitié :** M. Pierre-Olivier Lemieux encaisse 300 \$.

- **Tirage des prix de présence** : Les organisateurs procèdent au tirage au sort de trente (30) prix de présence, gracieuseté de généreux commanditaires, parmi tous les membres présents à cette assemblée générale annuelle.

## 19. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les membres et les invités pour leur présence à cette assemblée générale annuelle. Également, nos remerciements s'adressent à tous nos généreux commanditaires.

### Résolution AGA 2025 04 13.15

Il est proposé par M. Denis Laporte, appuyé par M. Gilles Charest et résolu que l'assemblée générale annuelle soit levée à 15h40.

Adoptée à l'unanimité

Nombre de membres présents : 86 (Annexe 2 - Feuille de présence)

Administrateurs présents à l'AGA :

- M. Mario Lacasse, président
- Mme Linda Brochu, vice-présidente
- Mme Brigitte Roy, secrétaire
- M. Martin Perreault, registraire
- Mme Nathalie Boutin
- Mme Annick Claude
- M. David Gilbert
- M. Mario Isabel
- M. Pierre-Olivier Lemieux
- M. Michel Lessard

---

Mario Lacasse, président

---

Brigitte Roy, secrétaire